



Sade et Breton au Patrimoine



Le 19 décembre, Françoise Nyssen, ministre de la Culture a classé en tant que Trésors nationaux, un manuscrit du Marquis de Sade et d'un ensemble d'écrits d'André Breton. Chic.

[gallery ids="529433"]

La ministre a donc signé les arrêtés refusant les certificats d'exportation pour des pièces majeures du patrimoine écrit. Cela fait entrer ces bijoux dans le trésor. Alors qui sont les élus ? Du côté de Donatien-Alphonse-François de Sade, il s'agit du manuscrit autographe des *120 journées de Sodome, ou L'école du libertinage*. Ecrit pendant la captivité du Marquis à La Bastille, il constitue son premier ouvrage, radical et inachevé. Moins érotique, mais sulfureux également l'ensemble de manuscrits autographes d'André Breton compte "*Le Manifeste du Surréalisme*, 1924, sept cahiers d'écolier préparatoires de *Poisson soluble*, 1924, le manuscrit définitif de *Poisson soluble*, 1924, et celui du *Second Manifeste du Surréalisme*, 1929, avec épreuves corrigées et divers autres documents joints." Un apport indéniable à l'histoire et aux fondements du mouvement.

Le trésor national porte dans son nom même l'interdiction de sortie du territoire, mais seulement de façon temporaire.

Visuel : "Public Domain"-Les 120 journées de Sodome